

MÉRITE
SPORTIF
LAVALLOIS



CRITÈRES ET PROCÉDURES

**BOURSE ALEXANDRE
DESPATIE**

Mérite sportif lavallois

Dans le cadre de la soirée du Mérite sportif lavallois, la Ville de Laval désire honorer ses athlètes de tous les niveaux selon sa Politique de l'activité physique, la Ville de Laval désire participer au développement d'une culture de la vie active. Elle tient, également, à valoriser les athlètes de haut niveau afin de renforcer leur rôle de modèles et de promoteurs de l'activité physique.

Historique de la bourse Alexandre Despatie

La bourse *Alexandre Despatie* a été instaurée par la Ville de Laval lors de la 50^e édition du Mérite sportif du mois de novembre 2013. Cette bourse, au montant de 2 500 \$, veut récompenser les athlètes lavallois identifiés de niveau Élite ou Relève par leur fédération sportive respective. De plus, les candidats doivent avoir participé, au courant de l'année, à des compétitions de niveau national ou international.

Alexandre a ému le monde entier en 1998 en remportant une médaille d'or aux Jeux du Commonwealth à Kuala Lumpur alors qu'il n'avait que 13 ans ! Cette performance lui a valu d'être inscrit au livre des records Guinness de l'an 2000.

Alexandre a également reçu plusieurs prix dont :

- Le prix international du plongeur mondial remis par le Temple de la renommée internationale de la natation;
- Trois prix *Maurice* remis à l'athlète québécois par excellence sur la scène internationale pour n'en nommer que quelques-uns!

Le 4 juin 2013, Alexandre Despatie annonce sa retraite après une phénoménale carrière. Le Mérite sportif tient à encourager les jeunes athlètes lavallois en les soutenant dans leur parcours exigeant afin qu'ils puissent, comme Alexandre, se rendre au bout de leur rêve et devenir un athlète lavallois reconnu dans le monde entier.

Critères d'admissibilité

Remis une fois par année dans le cadre de l'édition du Mérite sportif, la bourse Alexandre Despatie vise à récompenser un athlète dont l'engagement et les performances sont en lien direct avec la Politique de l'activité physique de la Ville de Laval.

La bourse Alexandre Despatie veut récompenser un athlète qui répond aux critères suivants :

- Être de la catégorie Élite ou Relève dûment identifié par sa fédération sportive pour l'année en cours¹;
- Bénéficier des services du programme Excellence Sport Laval;
- Avoir performé au niveau national ou international lors de l'année en cours.

Les dépenses annuelles pour la participation aux compétitions, le nombre de compétitions auxquels l'athlète a participé ainsi que le support externe dont bénéficie déjà le candidat seront des facteurs également considérés par le comité organisateur du Mérite sportif lavallois.

Restrictions :

- Un lauréat ou une lauréate ne peut recevoir qu'une seule fois cet honneur.

¹ Membre de l'équipe nationale suite à un reclassement
Membre de l'équipe nationale Sr
Membre de l'équipe nationale Jr
Membre de l'équipe nationale cadette ou moins de 17 ans
Membre des équipes du Québec des mêmes niveaux

Procédures et mécanique de sélection

Les candidatures pour la bourse Alexandre Despatie relèvent de la coordination du programme Excellence Sports Laval. Tous les athlètes Érites et Relèves du programme Excellence Sports Laval de l'année en cours reçoivent une invitation à soumettre leur candidature. Celles-ci seront analysées par la suite par le comité de sélection, et ce, en fonction des critères mentionnés précédemment.

Ainsi, les candidats doivent :

- 1- Remplir le formulaire de mise en candidature :
- 2- Joindre au formulaire les documents suivants :
 - a. Un résumé des performances sportives au courant des 12 derniers mois;
 - b. Un portrait des revenus et des dépenses en lien avec la pratique de la discipline;
 - c. Une photo numérique de bonne qualité d'environ 2 Mo de mémoire, en format image (.png, .jpeg, .bmp, .gif);
 - d. Une lettre de motivation décrivant le parcours de l'athlète ainsi que l'utilisation de la bourse dans le cas où l'athlète serait sélectionné;
 - e. Tous autres documents qui pourraient être jugés nécessaires à la candidature.
- 3- Retourner la candidature par courriel à : meritesportif@laval.ca.

Important :

- Une photo par candidature enregistrée au nom de l'athlète;
- Remplir attentivement TOUS les champs demandés;
- Enregistrer le document Excel au nom de l'athlète ou de l'organisation;
- La candidature complète doit être d'une taille de moins de 10 Mo.

L'athlète sélectionné sera contacté par un membre du comité afin de lui annoncer qu'il est le lauréat de la bourse.

Date limite pour le dépôt de la candidature : Dimanche 24 octobre 2021

Pour plus de renseignements ou pour recevoir le formulaire, veuillez communiquer avec La Division de l'activité physique, du sport et du plein air à l'adresse : meritesportif@laval.ca.